

Province de Québec
Municipalité du village de Kingsbury

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal du Village de Kingsbury tenue le 14 mars 2024 à 18h45, à la salle du Conseil située au 370 rue Du Moulin à Kingsbury.

Sont présents :

Suzanne Bédard, conseillère,
Marisol Charbonneau, conseillère, (à distance)
Claire Morazain, conseillère,
Marc Saumier, conseiller,
formant ainsi quorum sous la présidence de Amélie Tremblay, mairesse.

Geoffrey Shayne Packwood, directeur général et greffier-trésorier adjoint est également présent.

Est absent :

Tommy Vaillancourt, conseiller

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de la convocation et du quorum

La régularité de la convocation de l'assemblée, de même que le quorum, sont constatés à 18h55 par la mairesse Amélie Tremblay. Elle déclare par la suite l'ouverture de l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil. Il est proposé par Marc Saumier, appuyé par Claire Morazain

Que l'ordre du jour de la présente séance soit le suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de la convocation et du quorum**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Veto de la mairesse : Résolution numéro 2025-03-05 concernant l'entente de compensation financière pour la directrice générale et greffière-trésorière sortante, Chantal Coutu, pour la formation du nouveau directeur général et greffier-trésorier**
- 4. Fin d'emploi de la directrice générale et greffière-trésorière**
- 5. Nomination de Monsieur Geoffrey Shayne Packwood à titre de directeur général et greffier-trésorier**
- 6. Modification des termes au contrat d'embauche de Geoffrey Shayne Packwood**
- 7. Offre de service Madame Anne Turcotte**
- 8. Période de questions (10 minutes)**
- 9. Levée de l'assemblée**

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

3. Veto de la mairesse : Résolution numéro 2025-03-05 concernant l'entente de compensation financière pour la directrice générale et greffière-trésorière sortante, Chantal Coutu, pour la formation du nouveau directeur général et greffier-trésorier

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du 4 mars 2025 une résolution concernant les conditions de fin d'emploi de la directrice générale et greffière trésorière a été adoptée;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse Amélie Tremblay a exercé son droit de veto sur ladite résolution et en a avisé les conseillers du conseil municipal, ainsi que la directrice générale, Madame Chantal Coutu;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et greffier-trésorier adjoint doit, conformément à la loi, soumettre à nouveau cette résolution à la considération du conseil à la séance subséquente;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ne désirent pas approuver de nouveau la dite résolution;

Il est proposé par Suzanne Bédard, appuyé par Claire Morazain de ne pas reconduire la résolution numéro 2025-03-05.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

4. Fin d'emploi de la directrice générale et greffière-trésorière

CONSIDÉRANT QUE le conseil n'a pas adopté une résolution en faveur du maintien en poste de la directrice générale et greffière-trésorière;

Il est proposé par Suzanne Bédard, appuyé par Marisol Charbonneau de mettre fin à l'emploi de la directrice générale et greffière-trésorière, Madame Chantal Coutu selon les conditions entendues entre les parties.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

5. Nomination de Geoffrey Shayne Packwood à titre de directeur général et greffier-trésorier

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite nommer l'actuel directeur général et greffier-trésorier adjoint, Geoffrey Shayne Packwood, au poste de directeur général et greffier-trésorier;

Il est proposé par Marisol Charbonneau, appuyé par Claire Morazain de nommer Geoffrey Shayne Packwood à titre de directeur général et greffier-trésorier, effectif à compter du 14 mars 2025.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

6. Modification des termes au contrat d'embauche de Geoffrey Shayne Packwood

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté les conditions d'embauche de Geoffrey Shayne Packwood le 4 mars 2025;

CONSIDÉRANT QUE Geoffrey Shayne Packwood souhaite ajouter une clause à son contrat quant à la façon dont une partie de sa rémunération sera utilisée;

Il est proposé par Marisol Chabonneau, appuyé par Marc Saumier, d'accepter la modification du contrat et d'y ajouter la clause.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

6. Offre de service Madame Anne Turcotte

CONSIDÉRANT QUE la formation offerte à Monsieur Geoffrey Shayne Packwood depuis le 17 février n'est pas suffisante, afin de pouvoir succéder à Madame Chantal Coutu adéquatement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Kingsbury a mis fin au lien d'emploi de Chantal Coutu le 14 mars 2025;

Il est proposé par Marc Saumier, appuyé par Suzanne Bédard d'accepter l'offre de service de Madame Turcotte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

7. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Claire Morazain que la présente séance soit levée à 19h50

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Amélie Tremblay
Mairesse

Geoffrey Shayne Packwood
Directeur général et greffier-
trésorier

Je, Amélie Tremblay, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro ____ pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142(3) du Code municipal.

Amélie Tremblay,
Mairesse